

Un document du XIIe siècle pour le moins intéressant...

Cette prétendue bulle papale, qui se trouve aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle (AAEB) à Porrentruy, est un document qui mérite que l'on s'y attarde quelques instants, car il s'agit d'un faux qui aurait été réalisé probablement dans l'entourage des Evêques de Bâle, comme quelques autres à cette même époque (vers 1180).

Mais ceci ne le rend pas moins intéressant, bien au contraire...

D'abord interprétons la date, que l'on trouve ainsi sur le document :

III. Kal. Martii. Indictione XII. Incarnationis Dominice anno MCLXXVIII (partie aujourd'hui mutilée). Pontificatus vero domini Alexandri Pape III anno eius XX



© Archives de l'ancien Evêché de Bâle, Porrentruy

Dans de nombreux écrits historiques (de même que dans notre plaquette commémorative d'ailleurs !) ce vénérable document porte la date du **25 février 1178**. Cette erreur trouve sans doute son origine dans le tome 1 de J. Trouillat en 1852 *Monuments de l'Histoire de l'Ancien Evêché de Bâle*, publication de référence s'il en est. A l'époque, la preuve de la contrefaçon du document n'avait pas encore été établie, et ce recueil de transcriptions de documents devait être régulièrement consulté, notamment grâce à sa table d'annexes qui permettait une recherche rapide par dates, par lieux ou par personnages. Or, si le document était authentique bien sûr, la date exacte serait le **27 février 1179**.

Voyons ici pourquoi, avec ces quelques éléments de preuve (non exhaustifs):

- **III Kal. Martii** : le 3^{ème} jour avant les calendes de mars, selon le calendrier romain, équivaut au **27 février** et non le 25.
- **anno MCLXXVIII** : en l'an 1178 – mais selon le style florentin qui faisait commencer l'année au 25 mars (jour de l'Annonciation). Or, selon notre calendrier, l'année **1179** avait déjà commencé depuis le 1^{er} janvier.
- **Pontificatus vero domini Alexandri pape III anno eius XX** : pendant la 20^e année du pontificat du pape Alexandre III. Or, l'année 20 du règne du pape tombe en **1179** et non en 1178 (il a été élu en septembre 1159).
- **Indictione XII** : indiction No 12. L'indiction correspond à un cycle de 15 années (depuis l'Epoque romaine) commençant 3 ans avant JC. Or, l'indiction 12 tombe en **février 1179**.

Cette forgerie est d'une facture assez frustre : le texte est tassé sur le parchemin trop petit, le cercle de la *rota* (du latin *roue*) est irrégulier et maladroit car il n'a pas été tracé avec un compas, etc.

De plus, les analyses de Paul Kehr¹ (diplomatiste² qui apporta la preuve de ces contrefaçons au début du Xxe siècle) montrent que, pour les effectuer, le faussaire a utilisé comme modèles plusieurs autres bulles authentiques conservées dans les divers établissements religieux de la région, l'une d'entre elles pourrait être l'authentique bulle d'Alexandre III en faveur du chapitre de Moutier-Grandval (actuellement au Musée jurassien à Delémont).

La mise à jour de ce programme de falsification permet donc de constater que la chancellerie épiscopale, les chapitres de Moutier-Grandval, de Saint-Imier et de St-Ursanne, ainsi que le couvent prémontré de Bellelay ont tous, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ces forgeries, soit pour en profiter directement, soit en mettant des modèles à disposition. Ce fait dénote une collaboration étroite entre l'évêque et les établissements religieux jurassiens à la fin du XIIe siècle : il s'agit d'une information très intéressante en soi pour l'histoire politique de l'évêché.

Cette fausse bulle, malgré sa piètre qualité d'exécution, a toutefois réussi à abuser le public pendant sept siècles. **Elle a même été produite devant les Pères du concile de Bâle, qui la font confirmer sans hésiter en 1435 !** (cf. *vidimus* du 29 août 1435 conservé aux AAEB)



© Archives de l'ancien Evêché de Bâle, Porrentruy

« le cercle de la *rota* est irrégulier et maladroit, car il n'a pas été tracé avec un compas »

Le but de la réalisation ces faux (car il y en a eu d'autres, notamment celle du 14 avril 1139 confirmant des biens par le pape Innocent II en faveur de l'évêque de Bâle et une troisième prétendument de 1148 en faveur du chapitre de Moutier-Grandval) est difficile à déterminer de façon sûre : s'il est certain que l'évêque cherche à faire valoir ses droits sur des biens dans le Brisgau par la fausse bulle de 1139, on ne peut déterminer avec certitude la motivation des chapitres de Moutier-Grandval et de Saint-Imier, pour leurs faux respectifs, même s'il poursuivent vraisemblablement le même but (à savoir accréditer leur possession sur divers biens menacés).

De telles falsifications ne représentent pas un cas rare à l'époque - de nombreux établissements religieux font pareil - mais cela ne doit pas nous conduire à condamner trop péremptoirement ces pratiques : bien souvent, les ecclésiastiques concernés ne cherchent ainsi qu'à renforcer des droits qu'ils pensent tout à fait fondés.

1. "Basler Fälschungen", in *Nachrichten des K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, phil.-hist. Klasse, Heft 5 (1904), p. 453-463
2. La *diplomatique* est l'étude de la structure des documents officiels (classification, valeur, âge, authenticité)



© Archives de l'ancien Evêché de Bâle, Porrentruy

Il n'en demeure pas moins que, aussi faux soit-il et avec une date de facture imprécise, **ce document demeure à ce jour le premier à faire mention de Tramelan [trameleins] et, ayant été forgé au début des années 1180, il ne s'éloigne finalement pas de beaucoup de sa prétendue date.**

Il aura même servi de référence pour célébrer le 800^e anniversaire du village en 1978, nous noterons ici que le conseil municipal de l'époque préféra retenir la date la plus ancienne (1178), soit celle citée par J. Trouillat en 1852. (source : *Histoire de Tramelan, tome II, Roland Stähli, 1978*)

Cette vallée de la Trame était bien entendu peuplée auparavant, ce que l'on a pu établir récemment grâce à la découverte en 2006 d'une nécropole du Haut Moyen Age (estimée sous réserve à la deuxième moitié du 7^e siècle) dans le quartier du Crêt Georges Est. (source : *archéologie bernoise – 2008*)

Sans oublier bien sûr la découverte d'un silex taillé, trouvé dans un jardin potager de Tramelan-Dessus, qui semblerait indiquer que les premiers hommes qui s'aventurèrent dans notre vallée furent peut-être ceux de la fin de l'âge dit de la pierre. (sources : *Histoire de Tramelan, tome I, Roland Stähli, 1978*)

Citons encore d'autres écrits qui mentionnent cet acte, avec cette fois-ci une lecture de la date au **27 février 1179**, soit :

- Acte émulation 1867, p. 107 à 132 « Notice historique sur le chapitre de St-Imier dans l'Erguel », texte de E.F. de Mülinen
- Helvetia Pontificia, Berlin 1927, Albert Brackmann
- Chapitre de Moutier – Grandval, 1940, André Rais

Source : M. Jean-Claude Rebetz, conservateur aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle (AAEB), à qui s'adressent nos vifs remerciements pour l'ouverture des portes de ses archives et de son savoir, dont nous avons tiré l'essentiel des informations ici présentes (notamment : 18^e rapport annuel AAEB – 2002 – Les faux aux archives)

Fausse bulles papales du Moyen Âge

Le XIIe siècle est l'âge d'or des grandes bulles de confirmation de biens des couvents par la curie pontificale. Il s'agit de privilèges solennels sur parchemin, le plus souvent de grand format scellés de la bulle de la chancellerie pontificale (sceau rond en plomb) et pourvus d'autres signes de validation, en particulier à gauche la *rota* (grande roue à double circonférence et quatre rayons avec la devise personnelle du pape écrite entre les deux cercles et une croix tracée de sa propre main), au centre la souscription papale, avec mention SS (*SubScripsi*) probablement aussi de sa main, et, à droite, le monogramme *BENEVALETE*, de même dimension que la *rota*. Au dessous, en trois colonnes figurent les noms des cardinaux présents lors de la rédaction, classés par ordre d'ancienneté, chacun authentifié par sa marque SS (présumée tracée réellement de la main de chaque cardinal), au milieu, à la place d'honneur, les cardinaux évêques, à gauche les cardinaux prêtres et à droite les cardinaux diacres. Au bas est la mention de la date et de la main du rédacteur (théorique). Attaché au repli se trouvent encore les lacs de soie qui retenaient le sceau papal, une bulle de plomb. Rares sont les institutions religieuses qui n'en reçoivent pas au moins un entre le XIe et le XIIIe siècle. Ces actes du XIIe siècle revêtent donc une forme très codifiée et un formulaire lourdement stéréotypé, qui firent l'objet d'études très fouillées des diplomates, ce qui permit à ces derniers de débusquer certains faux.

Pour le diocèse de Bâle et les documents des AAEB, le travail d'analyse a été réalisé il y a déjà un siècle par le grand diplomate et historien allemand Paul Kehr (1860-1944).

À l'origine, le terme « bulle » désigne le sceau (en latin : *bullā*) de métal, de plomb ou d'or, attaché à un document pour l'authentifier.

Adoptant une pratique en cours à Byzance, la chancellerie papale commence au VIe siècle à authentifier ses documents d'un sceau de plomb pour les documents ordinaires, d'une 'bullā' d'or ou d'argent pour d'autres plus importants.

Des cordelettes de soie ou de chanvre insérées dans le sceau reliaient celui-ci au parchemin. Sur le sceau (au XIIe siècle) étaient frappés, **d'un côté les visages des apôtres Pierre (à droite) et Paul (à gauche), sur l'autre le nom du pape régnant**. Le sceau de plomb, utilisé pour sceller les bulles, est un sceau personnel et unique pour chaque pape.



Le pape Alexandre III (1105-1181)

Ici la fausse bulle de notre document :



© Archives de l'ancien Evêché de Bâle, Porrentruy

Sources : 18^e rapport annuel AAEB – 2002 – Les faux aux archives – J.-C. Rebetez
Manuel de diplomatique, A. Giry, 1894